La laïcité en france en 3e : cours, exercices et méthode pour le brevet

3e | Difficulté ★★☆ | ⏱ 45 min | Objectif : la laïcité en France | Tombe souvent au brevet | Éco-encre (N&B)

Prénom : .....

Date : .....

Compétence visée (programme cycle 4) : Comprendre le principe de laïcité, son fondement juridique et ce qu'il garantit aux citoyens comme aux agents publics.

Coach Vince te résume l'essentiel

- La laïcité garantit à chacun la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction.
- L'État et ses agents doivent rester neutres : ils ne favorisent ni ne combattent aucune religion ou conviction.
- À l'école publique, tu apprends dans un cadre commun qui protège à la fois ta liberté et celle des autres.

AU BREVET, ON TE DEMANDE...

Tu dois définir la laïcité, distinguer les obligations d'un agent public des libertés d'un citoyen et justifier une réponse à partir d'une situation ou d'un document.

Type de question	Question de cours courte, analyse de situation, réponse rédigée à partir d'un document ou QCM.
Exemple type	Une agente d'un service public refuse d'accueillir un usager en raison de sa religion. Explique, en quelques lignes, quel principe est remis en cause et pourquoi.
Alerte piège	Appliquer automatiquement la neutralité à tout le monde ou écrire seulement « c'est interdit » sans préciser le statut de la personne et la règle concernée.

LA LEÇON

Comprendre le principe, sans raccourci

La laïcité est un principe de la République française. Elle organise les relations entre les pouvoirs publics, les religions et les citoyens. Son objectif n'est pas d'effacer les religions de la société. Il est de permettre à des personnes ayant des convictions différentes de vivre ensemble dans le respect des mêmes lois. Une conviction peut être religieuse, athée, agnostique, philosophique ou politique. La laïcité protège donc autant une personne croyante qu'une personne qui ne croit pas.Son premier pilier est la liberté de conscience. Chacun est libre d'avoir une religion, de n'en avoir aucune, de pratiquer un culte, d'en changer ou de ne pas révéler ses convictions. Cette liberté s'exerce dans le respect de l'ordre public et des droits d'autrui. Elle ne donne jamais le droit d'insulter, de menacer, de discriminer ou d'imposer sa croyance à quelqu'un.Son deuxième pilier est la neutralité de l'État. L'État ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte, selon le principe posé par la loi de 1905, avec des situations historiques particulières prévues par le droit local. Les institutions publiques ne choisissent donc pas une religion officielle. Elles doivent traiter les citoyens de manière égale, quelles que soient leurs convictions. Attention au mot « neutre » : il s'applique d'abord à l'État, aux services publics et à leurs agents. Il ne signifie pas que tous les citoyens doivent être neutres dans leur vie privée.La laïcité repose enfin sur l'égalité. Une règle publique ne doit pas avantager ou désavantager une personne en raison de sa religion ou de son absence de

religion. Pour analyser une situation, commence toujours par identifier qui agit : un citoyen, un élève, un agent public ou une institution. C'est le point de départ de ton raisonnement.

Repères juridiques et règles selon les personnes

Repère ou acteur	Ce que cela garantit ou impose	Ce qu'il ne faut pas confondre
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789	Elle affirme que nul ne doit être inquiété pour ses opinions, y compris religieuses, si leur manifestation ne trouble pas l'ordre établi par la loi.	Avoir une opinion est libre ; commettre un acte contraire à la loi ne l'est pas.
Loi du 9 décembre 1905	Elle garantit le libre exercice des cultes et pose la séparation des Églises et de l'État, sous les limites nécessaires à l'ordre public.	Séparation ne veut pas dire interdiction des religions dans la société.
Constitution de 1958	Elle affirme que la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi sans distinction de religion.	L'égalité ne consiste pas à rendre tous les citoyens identiques.
Agent public	Pendant son service, il doit respecter une stricte neutralité. Il ne manifeste pas ses convictions religieuses, politiques ou philosophiques dans l'exercice de ses fonctions.	Cette obligation liée à sa mission ne s'applique pas de la même façon à tous les usagers.
Usager d'un service public	Il conserve en principe sa liberté de conscience et d'expression, tant qu'il respecte les règles du service, l'ordre public et les droits des autres.	Liberté de conscience ne signifie pas pouvoir exiger que le service public adapte toutes ses règles à une conviction particulière.

À l'école publique : un cadre commun à connaître

- Les élèves disposent de la liberté de conscience. Personne ne peut t'imposer une croyance, une pratique religieuse ou l'abandon de tes convictions. Tu as aussi le droit de ne pas parler de tes convictions. Le respect est obligatoire entre élèves, quelles que soient leurs croyances.
- Les personnels sont soumis à la neutralité. Lorsqu'ils exercent leur mission, les enseignants et les autres agents publics ne doivent pas afficher leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques. Cette règle protège les élèves : l'adulte qui représente le service public ne cherche pas à les influencer.
- Dans l'enseignement public scolaire, la loi du 15 mars 2004 interdit les signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse. La règle vise une manifestation immédiatement reconnaissable comme l'affirmation d'une appartenance. Elle ne concerne pas les signes discrets. Avant toute décision, un dialogue avec l'élève est prévu.
- Les enseignements sont obligatoires. La liberté religieuse ne permet pas de refuser un cours, une activité prévue par le programme ou une évaluation. Les savoirs scolaires sont étudiés avec une démarche critique, fondée sur des connaissances et des preuves, sans demander aux élèves d'adhérer à une conviction.
- La laïcité protège aussi la liberté d'expression, dans ses limites. Tu peux exprimer une opinion argumentée. En revanche, les propos racistes, antisémites, sexistes, homophobes, les insultes, le harcèlement et les appels à la violence ne sont pas protégés par la liberté d'expression.

- Un aménagement n'est pas automatiquement un droit. Une demande doit être examinée en tenant compte du fonctionnement du service public, de la sécurité, de l'égalité entre les usagers et des règles applicables. Ne conclus jamais trop vite : vérifie le contexte précis.

Ton plan de jeu pour analyser une situation

Étape 1 : relève les faits. Qui est concerné ? Où la scène se déroule-t-elle ? Quel acte, quelle demande ou quel refus pose problème ? N'ajoute aucun détail absent du document.Étape 2 : nomme la règle utile. Choisis précisément : liberté de conscience, neutralité des agents publics, égalité, règle applicable dans l'enseignement public scolaire ou respect de l'ordre public. Une bonne réponse ne récite pas toutes les règles à la fois.Étape 3 : applique la règle aux faits. Utilise une phrase de lien : « Dans cette situation, … ». Explique concrètement pourquoi la règle s'applique à cette personne et dans ce lieu.Étape 4 : formule une conclusion nuancée. Écris « donc », puis réponds à la question. Si des informations manquent, indique lesquelles au lieu d'inventer. Au brevet, cette rigueur te fait gagner des points.

Savoir distinguer les confusions qui tombent souvent

Ne confonds pas laïcité et athéisme. L'athéisme est une conviction personnelle : une personne athée ne croit pas en Dieu. La laïcité est une règle d'organisation politique et juridique qui protège toutes les convictions. Ne confonds pas non plus laïcité et rejet des religions. Critiquer une idée ou une religion est possible dans le cadre de la loi ; insulter ou discriminer des personnes en raison de leur religion ne l'est pas.La différence entre neutralité et liberté de conscience est centrale. Un agent public est tenu à la neutralité quand il exerce son travail, car il représente le service public. Un citoyen ordinaire n'est pas un agent public : il garde sa liberté de manifester ses convictions dans l'espace public, sous les limites légales. Un élève n'est pas assimilé à un enseignant. Toutefois, dans l'enseignement public scolaire, il est soumis à la règle spécifique de 2004 sur les signes ou tenues ostensibles. Tu dois donc toujours préciser le statut de la personne concernée.La laïcité ne règle pas seulement les questions religieuses. Elle impose aussi que les services publics accueillent chacun sans discrimination. Un agent ne peut pas favoriser une personne parce qu'elle partage ses convictions, ni lui refuser un droit à cause de sa religion. De la même manière, un usager ne peut pas exiger qu'un agent public adopte ou abandonne une conviction personnelle : ce qui compte est la qualité et l'égalité du service rendu.Dans une réponse développée, évite les phrases vagues comme « c'est interdit par la laïcité ». Indique toujours qui est concerné, quelle règle s'applique et pourquoi. Par exemple : « L'agent public doit rester neutre pendant son service ; il ne peut donc pas utiliser sa fonction pour promouvoir sa conviction. » Ta rédaction devient alors précise, juste et convaincante.

Exemples résolus

Un agent public et la neutralité

Énoncé. Dans une mairie, un agent accueille des usagers. Pendant son service, il distribue des documents invitant les personnes reçues à rejoindre son mouvement religieux. Explique pourquoi cette situation pose problème.

1. Étape 1 : l'agent travaille dans une mairie ; il est donc un agent du service public.
2. Étape 2 : la règle utile est l'obligation de neutralité des agents publics pendant l'exercice de leurs fonctions.
3. Étape 3 : distribuer des documents pour convaincre les usagers revient à manifester et à promouvoir une conviction dans le cadre du service.
4. Étape 4 : il faut conclure en reliant l'acte à la règle.

Résultat : Cette situation ne respecte pas le principe de neutralité. Pendant son service, l'agent public ne doit pas promouvoir sa conviction religieuse auprès des usagers, car le service public doit accueillir chacun de manière égale.

Une demande d'absence pendant un cours

Énoncé. Un élève demande à être dispensé d'un cours obligatoire parce que son contenu ne correspond pas à ses convictions. Analyse la demande au regard de la laïcité.

1. Étape 1 : il s'agit d'un élève dans l'enseignement public scolaire et d'un enseignement obligatoire.
2. Étape 2 : l'élève possède la liberté de conscience, mais les enseignements prévus par le programme sont obligatoires.
3. Étape 3 : étudier un savoir scolaire ne signifie pas être obligé d'adhérer à une conviction.
4. Étape 4 : formule une réponse qui reconnaît la liberté de l'élève tout en rappelant la règle commune.

Résultat : La liberté de conscience de l'élève est protégée, mais elle ne lui permet pas de refuser un cours obligatoire. Il doit suivre l'enseignement, car l'école transmet des connaissances dans un cadre laïque et commun, sans lui imposer d'adhérer à une croyance.

TA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

1 Les mots essentiels ★☆☆

Complète chaque phrase avec le mot qui convient.

1. La laïcité garantit la liberté de _____ : chacun peut croire, ne pas croire ou changer de conviction. .....
2. L'État et les agents publics doivent respecter une obligation de _____. .....
3. La loi de 1905 organise la séparation des Églises et de l'_____. .....

2 Vérifie tes repères ★☆☆

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. La laïcité interdit aux citoyens d'avoir une religion. .....
2. Un agent public doit rester neutre lorsqu'il exerce ses fonctions. .....
3. La liberté de conscience autorise les insultes contre une religion. .....

3 Qui doit faire quoi ? ★☆☆

Associe chaque personne à la règle qui lui correspond le mieux.

1. Un enseignant pendant son cours. .....
2. Un citoyen qui se promène dans la rue. .....
3. Un élève face à un enseignement obligatoire. .....

4 Les textes utiles ★★☆

Relie chaque texte à son apport principal.

1. Loi du 9 décembre 1905 .....
2. Constitution de 1958 .....
3. Loi du 15 mars 2004 .....

5 Une situation de service public ★★☆

Analyse la situation et justifie ta réponse en rédigeant deux ou trois phrases.

À l'accueil d'un hôpital public, un agent annonce à un usager qu'il le servira après les autres parce qu'il n'approuve pas sa religion.

6 Corrige le raccourci ★★☆

Transforme chaque affirmation fausse en une phrase exacte.

1. « La neutralité s'impose de la même manière à tous les citoyens. » .....

2. « La laïcité impose de supprimer toutes les religions de la société. » .....

7 Le cadre scolaire ★★★

Analyse chaque cas en distinguant la règle applicable et la conclusion.

1. Un professeur consacre une partie de son cours à convaincre les élèves d'adopter ses convictions religieuses.

2. Un élève demande à ne pas participer à une activité obligatoire parce que le thème étudié ne correspond pas à sa conviction.

8 Finale brevet : réponse construite ★★★

Rédige une réponse organisée et justifiée en quatre à cinq phrases.

Dans un centre public, une usagère exige qu'un agent soit remplacé parce que sa tenue lui déplaît pour des raisons religieuses. Explique si cette exigence est justifiée par la laïcité.

ÉVALUATION

Réponds sans document. Rédige des phrases complètes dès qu'une justification est demandée. **Barème : 20 points**

1. Définis la liberté de conscience. / 3

2. Explique la différence entre neutralité et liberté de conscience. / 4

3. Cite le texte qui organise la séparation des Églises et de l'État. / 2

4. Indique ce que la loi du 15 mars 2004 prévoit dans l'enseignement public scolaire. / 3

5. Un agent de mairie refuse de traiter le dossier d'une personne en raison de sa religion. Analyse cette situation. / 4

6. Explique pourquoi un élève doit suivre un cours obligatoire même si son contenu ne correspond pas à ses convictions. / 4

Les conseils de Coach Vince

Nomme la bonne règle
Avant de rédiger, écris au brouillon : élève, agent public ou usager. Tu éviteras de confondre liberté de conscience et obligation de neutralité.

Justifie jusqu'à la conclusion
Au brevet, une règle citée sans application ne suffit pas. Relie toujours le fait précis à la règle avec « dans cette situation » puis conclus clairement.

Pour aller plus loin sur exercices-3eme.fr

- **Toutes les fiches de EMC en 3e** · /emc-3eme/
- **Le domaine « republique-citoyennete » en 3e** · /emc-3eme/republique-citoyennete/
- **Préparer le brevet (dates, épreuves, méthode)** · /brevet/